



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATION

Certificat de formation à la Gestion Associative

Une formation pluridisciplinaire pour découvrir les enjeux et les fondamentaux du fonctionnement associatif. Destinée aux bénévoles, aux dirigeants ainsi qu'aux salariés du monde associatif, le CFGA est la seule formation certifiante pour la gestion d'une association. Elle a pour but d'apporter les connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités associatives.

PRESENTATION

Défini en 2008 par décret (Ministère de la Vie associative), le Certificat de Formation à la Gestion Associative se compose d'une formation théorique et méthodologique de 30 heures et d'une partie pratique immersive en association de 20 jours minimum, à réaliser dans les 6 mois qui suivent la formation théorique.

OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif
- Faciliter la prise de responsabilités dans le cadre associatif
- Formaliser des parcours d'intégration, en facilitant l'immersion dans le cadre associatif
- Valoriser l'engagement associatif

MODULES

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 et gouvernance
- Responsabilités des associations et de leurs dirigeants
- Méthodologie de projet et d'évaluation
- Financement des associations
- Animation des ressources humaines associatives, réseaux et partenariats

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théorique, illustrés par des cas concrets issus de l'expérience et ou des questions des participants
- Applications pratiques, pédagogie participative

Modalités d'évaluation : des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

- Evaluations à l'issue de la formation et à 3 mois



DATES

EN PRESENTIEL (à Vincennes, 94) :

- Du lundi 11 au vendredi 15 mars de 9h30 à 17h30
- Du lundi 14 au vendredi 18 octobre de 9h30 à 17h30

EN VISIO :

- Du lundi 6 mai au mardi 11 juin de 14h30 - 17h30

Détail des jours de formations :

- 6 et 7 mai 2024
- 13 et 14 mai 2024
- 27 et 28 mai 2024
- 3 et 4 juin 2024
- 10 et 11 juin 2024

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Volontaire en service civique
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Formation ouverte à toute personne souhaitant découvrir la gestion associative.

TARIF

Bénévole (asso adhérente) : 60€
 Bénévole (asso non adhérente) : 90€
 Volontaire en service civique : 100€
 Salarié : 1500€



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
 01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Module 1 - Principes fondamentaux de la loi 1901

OBJECTIFS



- Comprendre l'environnement historique de l'association Loi 1901 et sa place aujourd'hui
- Aider à mieux appréhender l'environnement juridique et le fonctionnement d'une association
- Maîtriser les statuts de son association, les obligations liées à la création et au fonctionnement d'une association

FORMATEURS

Sessions en présentiel

Thomas BILANGES, Conseiller et formateur dans le secteur associatif. Responsable du Pôle Documentaire au Carrefour des Associations Parisiennes.

Session à distance

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante 20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une association Loi 1901 ?

- La notion d'association
- Petite histoire de la liberté associative
- La place de l'association aujourd'hui (éléments chiffrés, l'ESS, les différentes formes juridiques)
- Le fonctionnement d'une association :
 - Les grands principes de la loi 1901
 - La gestion désintéressée
 - Les différentes ressources de l'association
 - La fiscalité des associations (la règle des 4P)
 - La reconnaissance d'intérêt général
 - La loi Coluche

Les obligations légales et la question des statuts

- Questionnaire sur les articles de la loi 1901
- Les obligations légales définies dans la loi 1901
- L'associations déclarée : les étapes de création de l'association
- Les effets de la déclaration
 - Les statuts de l'association
 - La rédaction des statuts : un principe de liberté
 - Les mentions obligatoires
 - Le règlement intérieur
 - Les différents types de membres
 - L'AG/ AGO

Module 2 : Responsabilités des associations et de leurs dirigeants

OBJECTIFS



- Savoir qui est responsable dans l'association
- Distinguer les responsabilités selon la place de chacun dans l'association : salarié, dirigeant, bénévole...
- Contribuer à une approche de maîtrise des risques

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats.

PROGRAMME

Présentation de l'association et de ses acteurs

- La gouvernance de l'association
- Quelles activités peuvent être menées par une association ?
- Qui a quels pouvoirs dans l'association ?

Les différentes responsabilités : définitions des notions

- La notion de risque et de responsabilités d'un point de vue juridique
- Distinguer responsabilité civile et responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

Qui est responsable ?

- La responsabilité de l'employeur
- La responsabilité financière
- La responsabilité civile et pénale de l'association et des autres acteurs dans l'association

La prévention des risques

- Comment prévenir les risques ?
- Quels risques ?
- Quels sont les risques juridiques ?
- La réponse des assurances

Module 3 - Méthodologie de projet et d'évaluation

OBJECTIFS



- Acquérir les principales notions de la méthodologie de projet
- Connaître les différentes étapes de la méthodologie de projet : de la conception à l'évaluation
- Mieux appréhender le processus permettant de passer de l'objectif au projet

FORMATRICE

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.

PROGRAMME

La démarche projet

- Objectif général et objectifs spécifiques
- Objectifs, activités et moyens d'action
- Vérifier l'inscription du projet dans l'objet de l'association
- Différencier objet de l'association et stratégie de l'association

Anticiper le suivi et l'évaluation des actions

- Indicateur : définition
- Indicateur : méthodologie de collecte
- Les objectifs de l'évaluation : pourquoi évalue-t-on une action ?

Méthodologie de projet, pas à pas : de l'objectif au projet

- L'étude de faisabilité :
- Mise en œuvre du projet

Etude de cas pratique

- Mise en pratique sur l'écriture d'un projet, en petits groupes
- Restitution collective

Module 4 : Gestion financière des associations

OBJECTIFS



- Connaître et appliquer les principes comptables liés au statut associatif
- Comprendre le processus comptable et l'élaboration des documents comptables
- S'initier aux toutes premières écritures comptables courantes

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats.

PROGRAMME

Approche globale de la gestion d'une association

Les documents financiers

- Le compte de résultat
 - La définition du compte de résultat
 - La présentation du compte de résultat
 - Les contributions volontaires
- Cas pratique d'identification et de classement des charges et des produits
 - Le bilan
 - La définition du bilan
 - La présentation du bilan
- Cas pratique : notion de patrimoine et d'activité, l'actif et le passif

L'articulation entre le bilan et le compte de résultat

- Le principe comptable
 - Démarrer sa comptabilité
 - Le cadre comptable
- La notion d'écriture comptable courante
 - Le processus comptable
 - L'organisation des documents comptables
- La notion de créances et de dettes dans les documents de synthèse
- Cas pratique simple d'introduction à quelques écritures comptables courantes

Module 5 - Ressources humaines, réseaux et développement

OBJECTIFS



- Savoir élaborer un plan d'actions pour fidéliser des bénévoles
- Savoir identifier les différentes parties prenantes de l'association
- Mieux appréhender la formalisation d'un partenariat
- Connaître les différentes relations avec les pouvoirs publics
- Savoir monter un dossier de demande de subvention
- Appréhender les enjeux de la communication

FORMATRICES

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.

Aude PONTOIS, Chargée de mission à la Chambre des associations. 5 ans d'expérience en communication associative.

PROGRAMME

Recruter, fédérer et fidéliser une équipe de bénévoles

- Savoir accueillir et recruter des bénévoles
- Comment fédérer une équipe
- Savoir fidéliser

L'association et les autres

- Les parties prenantes et leurs spécificités
- Exercice en sous-groupe à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Partenariats et réseaux : de quoi parle-t-on ?

- Les réseaux
- Les partenariats : savoir formaliser un partenariat
- Etude de cas pratique à partir de situations rencontrées par les stagiaires

L'association et les partenariats privés

- Présentation des différents types d'entreprises et de partenariats
- Savoir distinguer : mécénat, sponsoring, coopération économique

La communication au service du projet associatif

- Les enjeux de la communication associative
- Communication et projet associatif
- Panorama des dispositifs de communication

Ils ont participé au CFGA :



"Le CFGA est une formation incontournable et essentielle pour les associations et les porteurs de projets !"

Christelle, Fondatrice d'une association

"Parmi les points forts de cette semaine de formation, je citerai :

- les apports diversifiés sur la gestion associative ;
- la qualité des intervenants ;
- l'organisation par la CDA, et la communication avec celle-ci ;
- l'organisation de la formation en physique, sur une semaine en continue, permettant de fédérer le groupe et d'organiser ses disponibilités ;
- l'accessibilité de la formation en terme de coût !"

Alice, en recherche d'emploi

